

# Nos honoraires

## Barème - Vente : Immobilier traditionnel ancien (maison, appartement, garage)

Mandat **Exclusif** : 3% (\*) - Avec un minimum de 7000 € TTC

Mandat **Simple** : 4% (\*) - Avec un minimum de 7000 € TTC

## Barème - Vente : Terrain

Forfait : 8 000 TTC

## Nos honoraires comprennent :

La visite de votre bien, son estimation selon étude du marché immobilier de votre secteur, conseils et services personnalisés, rédaction du mandat de vente, constitution du dossier de vente, commercialisation de votre bien sur notre site internet et tous nos sites partenaires (LeBonCoin, SeLoger, Logic-Immo, FNAIM...), les visites, les rapports de visite, la négociation, l'accompagnement en office notarial de la signature de la promesse de vente à l'acte notarié.

Il est indiqué que :

- Les honoraires sont à la charge du vendeur sauf stipulation contraire dans le mandat.
- Les tarifs s'entendent Toutes Taxes Comprises (TTC) selon taux en vigueur.

(\*) En application de l'arrêté du 26.01.2022 modifiant l'arrêté du 10 janvier 2017 (Note de la DGCCRF), les prix affichés sont maximums.

En cas d'inter-cabinet, nos honoraires ne dépasseront pas les valeurs exprimées au présent barème, ainsi que la valeur indiquée sur le mandat de vente et/ou de recherche consenti par le mandant.